



N°97- Septembre 2019 –

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal **Rappel des dates de l'Enquête Publique**

Les permanences du commissaire-enquêteur relatives au Plan local d'Urbanisme Intercommunal ont lieu comme suit dans les mairies des différentes localités ou au siège de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn:

Date	Lieu	Horaires de la permanence
01 octobre 2019	ALTECKENDORF	16h à 19h
05 octobre 2019	CDC ZORN	9h à 12h
09 octobre 2019	WINGERSHEIM	14h à 17h
11 octobre 2019	CDC ZORN	17h à 20h
16 octobre 2019	HOCHFELDEN	9h à 12h
17 octobre 2019	CDC ZORN	9h à 12h

Toute personne souhaitant échanger avec le commissaire-enquêteur doit se rendre à l'une de ces permanences et consigner, le cas échéant, ses observations dans le registre mis à sa disposition par le commissaire- enquêteur .

Les décisions du Conseil Municipal

Séance du 23 septembre 2019

Travaux logement : avenant au lot 3 Plâtrerie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de conclure l' avenant suivant :

- Lot 3 Plâtrerie : avenant de l'entreprise KELHETTER d'un montant de 1 630 € HT pour la fourniture et pose d'une gaine technique au plafond du local chaufferie et la condamnation des accès devenus caduques.

Logement : divers travaux annexes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confier

- à l'entreprise TUGEND, sise à 67590 Schweighouse sur Moder, les travaux suivants :
 - peinture des fenêtres du sous-sol et des portes de garages pour 660,00 € HT
 - peinture extérieure du bâtiment pour un montant d'environ 8 938,50 € HT
- à l'entreprise Glath sise à 67670 Wittersheim, les travaux d'aménagement de la cour du logement pour un montant maximum d'environ 10 787 € HT, à réaliser avant la pose de l'élévateur.

Déplacement d'un candélabre

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les travaux de sécurisation des entrées de village touchent à leur fin et que la pose de 4 candélabres au droit de l'îlot côté Hochfelden entraîne la suppression du mât existant. Il propose de réutiliser cet éclairage en l'implantant rue des Prés en remplacement du foyer lumineux provisoire existant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confier les travaux de pose et de raccordement du candélabre déposé rue de Hochfelden à l'entreprise SOBECA sise ZI Route de Bouxwiller à Imbsheim, pour un montant d'environ 1 890,00 € HT.

Attribution de compensation 2019 dans le cadre du transfert de la compétence scolaire à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn : approbation de la décision de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le Maire rappelle que le transfert d'une compétence emporte obligatoirement un transfert de charges.

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) créée par la CCPZ le 05/07/2016, s'est réunie le 27 juin 2019 pour arrêter le montant de la contribution 2019 pour chaque commune.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du tableau des attributions de compensation 2019 pour le transfert de la compétence scolaire, et après en avoir délibéré,

- APPROUVE le tableau des attributions de compensation 2019, au titre du transfert de la compétence scolaire.
- DECIDE de verser trimestriellement à la communauté de Communes du Pays de la Zorn la somme de 2 936,50 € pour l'exercice 2019 au titre des présentes dispositions.
- DEMANDE l'établissement d'un bilan annuel à l'année N+1.

Subvention pour voyage scolaire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention de 32,50 € à Morgane JANSEM, domiciliée 2 Rue de l'Arc- en-Ciel à Minversheim, pour sa participation au voyage scolaire en Angleterre du 12 au 18 mai 2019.

Travaux de marquage au sol

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confier les travaux de remise en peinture des marquages au sol effacés, notamment aux abords des écoles et au niveau de l'intersection rue de Hochfelden/ rue Haute, à l'entreprise Signaux Girod, sise 11 rue Marguerite Perey à Hoerdts pour un montant d'environ 2 027,50 € HT.

Divers

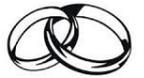
Nouveaux arrivants

M. **Belkacem TOUNSI** et Mme **Alexandra STUMP** et leurs enfants Anna, Naëma, Yannis, Louna et Noam, au 19 rue du Faubourg

Qu' ils soient les bienvenus dans notre commune !

Etat Civil

Le **24 août 2019** : Mme **Gwendoline URBAN** et M. **Grégory HUBER**, 23 rue Haute



La commune adresse ses sincères félicitations aux jeunes mariés.

Melle **Lucie GING**, décédée le 30 juillet 2019.

M. **Louis Antoine WAGNER**, âgé de 89 ans est décédé le 25 août 2019.

Mme **Marie MATTER**, née ADAM, âgée de 90 ans est décédée le 28 septembre 2019.

La commune adresse ses sincères condoléances aux familles



Communiqués

EUROMETROPOLE DE STRASBOURG : RENFORCEMENT DU DISPOSITIF EN CAS DE PIC DE POLLUTION

A partir du 1^{er} octobre 2019, en période de pic de pollution, pour pouvoir circuler sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) votre véhicule devra être équipé de la vignette Crit'air 0, 1 ou 2.

Tous les autres véhicules seront interdits sur le territoire de l'EMS.

Pour vous procurer une vignette, il suffit de vous rendre sur le site www.certificat-air.gouv.fr muni de votre carte grise.



L'ASSOCIATION DE CHASSE DU KOPPENBERG ET ENVIRONS



L'association de chasse du Koppenberg et environs vous informe de ses prochaines battues :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Samedi 19 octobre 2019- Dimanche 3 novembre 2019- Samedi 16 novembre 2019 | <ul style="list-style-type: none">- Dimanche 1er décembre 2019- Samedi 21 décembre 2019- Samedi 11 janvier 2020 |
|---|---|

INTERCOMMUNALITE



Maison de services au public



Communauté de Communes
Pays de la Zorn

Journées Portes Ouvertes

Le 11 octobre 2019
Petit-déjeuner
Inter-partenaires
de 9h à 12h

La Maison de services au public
Maison du Pays de la Zorn
vous ouvre ses portes

43 Route de Strasbourg
67270 HOCHFELDEN
secretariat.general@payszorn.com
Tél. 03 88 91 96 58

Horaires d'ouverture au public
8h-12h et 14h-17h

Mise en relation
Accueil, information, orientation
Accompagnement aux démarches administratives
Aide à l'utilisation des services et des outils numériques

TROUVEZ VOTRE MAISON ET DÉCOUVREZ SES SERVICES
maisondeservicesaupublic.fr



Promotion du compostage individuel au Pays de la Zorn

Conférence

COMPOSTAGE ET PAILLAGE

Samedi 26 octobre
9h30 à 11h

Maison du Pays de la Zorn
43 route de Strasbourg
Hochfelden



Venez
apprendre à composter ou
perfectionner votre savoir-faire : conseils
et astuces pour un compost de qualité et
un jardin malin

À cette occasion, les composteurs seront vendus au prix de 10€ (par chèque)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de la Zorn



Inscription au 03.88.03.11.71 ou melody.stein@payszorn.com

(In) Civilités (suite)

Quelques petits rappels concernant le bien-vivre ensemble :

- Les personnes qui attendent le bus à l'arrêt mairie, ou qui s'y retrouvent en soirée, sont priées de ramasser leurs mégots et d'éviter d'arracher les géraniums présents sur le parvis de la mairie



- Merci également de bien vouloir faire en sorte que les trottoirs devant vos propriétés soient propres et non encombrés afin de faciliter la circulation des piétons. Le balayage est une charge incombant au propriétaire ou locataire, des propriétés jouxtant les voies publiques situées sur le territoire communal. Chacun est tenu de balayer et nettoyer son trottoir et son caniveau, dans toute sa largeur et sur toute sa longueur, au-devant de son immeuble bâti ou non-bâti.
- Pour rappel, le stationnement est interdit aux abords de l'école maternelle aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

La rentrée à Minversheim

Mme Isabelle Brun a officiellement pris ses fonctions de directrice de l'école de Minversheim le 2 septembre 2019.



Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle année scolaire ainsi qu'à l'ensemble de ses collègues professeurs et des élèves du RPI Minversheim- Alteckendorf.

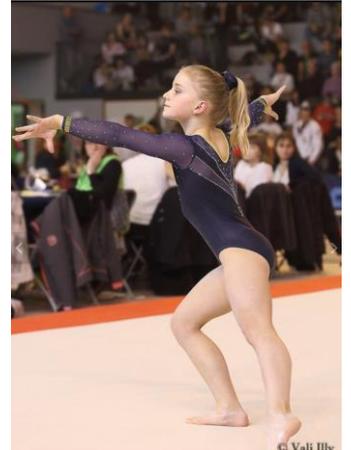


Nos sportifs à l'honneur

Il faut croire que l'air de Minversheim est bénéfique pour nos sportifs. Alice Scheer en est un bel exemple.

Malgré une blessure au genou pendant trois mois et beaucoup de séances de kinésithérapie, notre petite championne en gymnastique, licenciée au club de Brumath, a participé à toutes les compétitions obligatoires de Gymnastique Artistique Féminine et a récolté les palmarès suivants :

- Championne d'Alsace niveau national à Haguenau
- Championne de Zone (Grand Est) niveau national à Sarreguemines
- Vice-championne de France au championnat de France Elite à Saint-Brieuc.



Notre village est fier de ses champions et leur souhaite bonne continuation pour les années futures.

Les travaux dans la commune

Le lotissement : le raccordement internet du lotissement « Les Vignes » est en cours par SFR et devrait être opérationnel courant du mois d'octobre.

Le logement : les travaux avancent à grands pas, il reste la peinture intérieure, le revêtement de sol à finaliser, les aménagements extérieurs (votés ce mois -ci) et la pose de l'élévateur.



Les entrées de village : Là aussi les travaux avancent bien. Il reste les aménagements des abords, les enduits minéraux sur les espaces prévus, les marquages au sol et la pose définitive des panneaux de signalisation.



Vers Alteckendorf



Vers Hochfelden



Vers
Huttendorf

Infos pratiques

Mairie :

Secrétaire : Sandrine Sneij

Tél. : 03.88.51.62.63

Courriel : mairie.minversheim@payszorn.com

Site Internet : <http://minversheim.payszorn.com/>

Permanences :

Lundi : 14h à 16h

Mardi : 17h à 19h

Vendredi : 17h à 19h

Nous vous demandons de bien vouloir respecter strictement ces horaires

Le maire ou un adjoint sera présent pour répondre à vos questions. Possibilité de prendre rendez-vous.

Pour contacter :

Le Maire :

Bernard Lienhard 03.88.51.68.06

bernard.lienhard@estvideo.fr

Les Adjointes :

Yvette Holtzmann 03.88.51.65.96

yvette.holtzmann@orange.fr

Franck Lang 06.85.58.20.42

franlang@estvideo.fr

Pascal Maillet 06.99.53.84.66

p.m.a@free.fr

N° d'urgence :

Samu : 15 en cas de doute, n'hésitez pas, un médecin vous répondra.

Police : 17

Pompiers : 18

Electricité : dépannage réseau : 03.88.18.74.00

S.I.C.T.E.U. (urgence technique) : 08.10.895.895

Syndicat des Eaux et de l'assainissement (urgence technique) : 03.88.19.97.09